

dont Ceux qui les ont mandé peuvent avoir bien de la Confusion, Je conte bien que Ce que je pourois proposer pour le rétablissement du mien [- das Deutschregiment Greder wurde anlässlich der Schlacht von Höchstädt gleichfalls stark in Mitleidenschaft gezogen -] serviroit de mesme pour celuy de mon[dit] amy [- während das von Greder noch bis 1716 im Besitze des Schreibers verblieb, wurde das Deutschregiment Zurlauben kurz nach dem Ableben von dessen Besitzer entlassen -], mais Je vous diray naturellement que N'ayant point eu de reponse aux Lettres que j'ay escrites. je ne sçay point La disposition de la Cour à cet égard, si Ce n'est peut estre le déménagement pour fontainebleau qui cause ce retardement, a Dieu mon cher Chevalier ...".

Original, mit Siegel - AH 91, 226-227

102

1668 Juni 5., Luzern

A

SCHREIBEN VOM [SAV. AMBASSADOR BENOIT II CIZE, BARON] DE GRESY,
AN STATTHALTER RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

"Je vous remercie de la lettre, que vous m'aves fait La faveur de m'escire Le 4 du courant, par la quelle je remarque la continuelle affection, que vous aves pour les jnterest de S.A.R. [Herzog Karl Emanuel II.] qui sont ceux de Mrs Les [VI] ... Cantons Catholiques [VII ausg. SO], puisque en conservant L'alliance de Savoy sans aucune nouveauté [- konkret wird hier auf die den besagten kath. Orten von Bern vorgeschlagene Mitbeschildung Genfs und der Waadt angespielt -]¹, comme vos predecesseurs l'ont observé depuis un siecle [d.h. konkret seit 1577], c'est le moyen de conserver lad. alliance de S.A.R. et de sa couronne, et de ne rien faire contre L'Eglise de Dieu. Que les Bernois se tiennent les cessions [bezüglich der Waadt - Vertrag von Lausanne vom Jahre 1564 -], qu'ils disent, qu'ils ont des Ducs de Savoy [- 1564 regierte Herzog Emanuel Philibert -], et qu'ils demeurent Dans la jouissance de leurs pretentions, mais que ... les[dits] Cantons Catholiques ne fassent rien au preiudice de S.A.R. en veulent proteger un pays, ce que Leurs Ancestres n'ont jamais voulu faire, qui ont bien recogneu, que c'estoit Le motif, qui feroit subsister L'alliance de Savoy.

Seroit il raisonnable, et juste, que S.A.R. demeurat obligé de donner les secours portés par L'alliance à Mrs Les[dits] Cantons Catholiques, et encor faire Les autres choses dans le temps, que ... les[dits] Can-

tons prandroient contre luy, et à son preiudice le protection du pays de Vaux. Je vous prie donc ... de bien considerer ceste raison là, et de la faire bien comprendre ... à tous vos Amys soit de Zug, comme de Sultz [wo Zurlaubens vermutlich engster Vertrauter, der damalige Landrat Wolfgang Dietrich Theodor Reding war] Et ils iugeront par là, combien il est raisonnable, et jimportant, que l'on repare au preiudice, que l'on at fait à S.A.R. parce qui at esté fait en faveur du pays de Vaux, et de Geneve; leurs propres consciences les doivent obliger à celà, et ils n'ont qu'a suivre l'exemple de leurs glorieux ancestres, qui depuis cent ans ont tousiours genereusement reietté les recherches, qui leurs ont esté faites par les [cantons] protestans [neben Bern auch noch Zürich gemeint] soit en faveur de Geneve que du pays de Vaux, j'espere que les[dits] Cantons Catholiques voudront bien donner maintenant des semblables tesmoignages de leurs affections à S.A.R. pour l'obliger par là, à y corespondre avec toutes les generosites possibles.

Aussitost que ... Les[dits] Cantons Catholiques auront reparé Au preiudice, qu'ils ont fait à S.A.R., elle m'envoyerat aussitost les ordres pour travailler à ce qu'il faut faire pour les satisfactions de[sdits] ... Cantons ce qu'elle ne pourat pas faire jusques à ce, que l'on aye reparé à ce preiudice, que je croy ... vous jugerés bien estre raisonnable, puisqu'il ne seroit pas juste que S.A.R. taschat de donner Contentement à Mrs les[dits] Cantons ses Allies dans le temps, qu'ils luy font semblable tort, et preiudice, il faut donc restablir les choses au premier estat, c'est ce, qui se peut faire aysement, et de bonne grace, puisqu'il ny at plus aucun suiet de crainte dans la Suisse, et ne fesant rien au preiudice de S.A.R. cela est mesmes advantageous aux [cantons] protestans, parce que nous nous conserverons tous Par ce moyen dans une bonne union, ce qui serat aussi à tous tres advantageous, par ou vous voyes ..., que je ne souhaite que le repos, et l'union de tout Le corps helvetique, faite valoir donc ... toutes ces raisons, et si nos affaires reussissent de bonne grace, j'espere que je pouray avoir lieu, de servir ... vostre fils [Beat Kaspar Zurlauben, der sich damals sehr um Aufnahme in die Fremden Dienste Savoyens bemühte] dans la pansé, qu'il at, de pouvoir avoir la moitie de la compagnie de Mr [Hptm. Franz Friedrich] Stocher [=Stocker], je croy que ceste affaire pouroit reussir, si les affaires presentes me donneront lieu; de la pouvoir negotier; Je serois bien mary si ... les[dits] Cantons feroient cesser L'alliance, car les compagnies qui sont au service de S.A.R. se retireroient, et ils se priveroient aussi de Tous les autres advantages de lad. alliance, si bien que si toutes ces raisons sont consideres par tous ces Mrs comme leurs Ancestres les ont considéré, je ne met pas en doute qu'ils ne se portent genereusement à

reparer au preiudice qu'at esté fait a S.A.R. soit en faveur du pays de Vaux, comme de la Ville de Geneve.

Je vous prie donc ... de n'oublier aucun soin pour leur bien faire considerer l'importance de ceste affaire, affin que l'on y apporte un prompt remede, et de bonne grace.

Je fay estat sur ce suiet de me porter à Baden à la diette de la S^t Jean prochaine [gemeint auf die am 1. Juli beginnende Jahrrechnung]², pour représenter de vive voix à tous Mrs les deutes des Cantons allies à S.A.R. [- Stadt und Amt Zug war dabei durch Ulrich Schön und Jakob Andermatt vertreten -] Et voir quelle resolution, il leur plairat de prendre sur celà³ pour en randre puis conte a S.A.R. J'espere ..., que l'on aurt le bien de nous voir à lad. diette de Baden, aynsi que nous heusmes le bonheur l'anné passé [- anlässlich der am 3. Juli begonnenen Jahrrechnung von 1667 war Stadt und Amt Zug u.a. tatsächlich auch durch Beat Jakob I. Zurlauben vertreten gewesen; Grésy treffen wir den gedruckten EA zufolge vor den Gesandten der zur selben Zeit in Baden stattfindenden Sonderkonferenz der neugl. Orte an -]⁴. Je vous prie ... de me continuer un peu vos avis sur ce qui se passe-rat, qu'est tout ce que je vous diray par ceste Lettre, puisque je crains de vous jimportuner en la randant plus longue".

1) s. AH 91/95

2) s. EA VI 1, 754 (Nr. 479)

3) s. ebenda 757 ll

4) s. ebenda 714 (Nr. 459) bzw. 719 (Nr. 460)

Original, mit Siegel - AH 91, 228-231a - Blatt 231^v und 231a^r leer

1691 Mai 9., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOR MICHEL-JEAN] AMELOT AN HPTM.
[BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN

"J'ay receu la lettre que vous avés pris la peine de m'escire le 7.^e de ce mois, par laquelle j'apprens ce qui s'est passé dans votre Canton touchant le baillage de Bade [- der Zuger Landsgemeinde vom 6. Mai 1691 standen drei Kandidaten auf die Landvogteistelle in der Graf-schaft Baden, nämlich Johann Jakob Brandenburg, Johann Landtwing und Beat Jakob II. Zurlauben, zur Wahl; Brandenburg sollte dabei als Sieger hervorgehen -]¹. Je ne puis que louer la maniere dont vous en avés usé en cette rencontre. vous pouvés estre assuré que je la reconnois-traj a la premiere occasion que j'auraj de vous voir, et dans toutes